|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | REPUBLIQUE GABONAISEMinistère des Eaux et ForêtsSecrétariat Général |  | CONSERVATION JUSTICE  (+241) 074 23 38 65 luc@conservation-justice.orgwww.conservation-justice.org |  | MUYISSI ENVIRONNEMENT(+241) 077873785 ladislasdemaison@gmail.com ongmuyissi.org |

**Projet RALFF**

Renforcement d’Appui à la Loi sur la Faune et la Flore

***« Lutte contre l’exploitation forestière illégale »***

RAPPORT D’ACTIVITÉS MAI 2020

SOMMAIRE

*Points principaux* 2

*Investigations* 2

*Opération* 2

*Département juridique* 2-3

*Mission*  3-4

*Communication* 4

*Relations extérieures* 4-5

*Conclusion* 5

**Rapport Mensuel mai 2020**

Conservation Justice

**Rapport Mensuel septembre 2019**

Conservation Justice



Union européenne

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l’Union Européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Conservation Justice et ne reflète pas nécessairement les opinions de l’Union Européenne.

# 1. Points principaux

Ce mois, la situation liée au Covid-19 a fortement impacté les activités d’ALEFI, notamment avec le maintien de l’interdiction d’entrer ou de sortir du Grand Libreville. Les missions sociales se sont déroulées uniquement dans la province de la Ngounié où est basée une équipe de deux personnes.

**Du 08 au 17 Mai 2020**, dans les départements de la Dola et Tsamba Magotsila (Province de la Ngounié), s’est déroulée une mission d’enquêtes forestières, d’information et de sensibilisation des communautés villageoises, ceci dans le strict respect des mesures barrières.

# 2. Investigations

*Indicateurs :*

|  |  |
| --- | --- |
| *Nombre d’investigations menées* | *02* |
| *Investigation ayant menées à une opération* | *00* |
| *Nombre de trafiquants identifiés* | *00* |

Il y a eu deux investigations au cours de ce mois plus précisément dans la périphérie des villages Tsangui et Kessi, où les bois abandonnés appartenant respectivement aux sociétés SHV, MTT et Tali Bois ont été découvert, mais que les responsables auraient été sanctionnés par la Directeur Provincial de la province de Ngounié sur la base des amendes transactionnelles.

# 3. Opérations

*Indicateurs :*

|  |  |
| --- | --- |
| *Nombre d’opérations menées ce mois* | *0* |
| *Nombre de personnes arrêtées*  | *0* |

En ce mois de mai 2020, il n’y a eu aucune opération conduisant à l’interpellation des auteurs des faits d’exploitation forestière illégale.

# 4. Département juridique

**4.1. Suivi des affaires**

Indicateurs :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’affaires suivies  | 0 |
| Nombre de condamnations | 0 |
| Affaires enregistrées | 0 |
| Nombre de prévenus | 0 |

Le département juridique RALFF (ALEFI) n’a déféré aucune procédure en ce mois de mai 2020.

**4.2. Visites de prison**

Indicateurs :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de visites effectuées  | 0 |
| Nombre de détenus rencontrés | 0 |

N’ayant aucune personne interpellée en ce mois de mai 2020, les juristes n’ont pas effectué des visites de prison.

**4.3 Formations**

Il n’y a pas eu de formation liée au projet RALFF (ALEFI) au cours de ce mois de mai 2020.

# 5. Missions

Depuis **le mois dernier** et le début du confinement, l’équipe sociale nord n’a pu effectuer aucune mission de sensibilisation et d’information. De son coté, l’équipe Sud, basée à Mouila, a pu rencontrer et discuter avec les communautés sur le suivi des cahiers des charges contractuelles et l’effectivité des travaux réalisés sur le terrain outre les enquêtes forestières.

**5.1 Mission RALFF sud (du 08 au 17 Mai 2020)**

**Département de la Dola (Ndendé)**

La mission avait pour objectif de sensibiliser les différentes populations des trois (03) villages visités à savoir : **Tsangui, Eshinga** et **Moussambou**. Au cours de cette mission, il a été découvert du bois abandonné par les sociétés SHV et MTT dans une zone dite libre proche du village Tsangui, qui avait valu à ces entreprises une amende transactionnelle de 20 000 000 de francs CFA pour exploitation hors assiette. Cette situation est due au non-respect du plan d’aménagement et manœuvres frauduleuses en février dernier. Au village **Moussambou**, Deux bulldozers ont été découverts sur le terrain à l’entrée de l’assiette annuelle de coupe qui serait en travaux de délimitation et inventaire d’exploitation pour le compte de la société GWI. Alors qu’il n’y a pas d’activité d’exploitation à **Eshinga** depuis la fermeture de l’unité de transformation, Vicente Pinero reprise par la société professionnelle de l’industrialisation du bois (SPIB).

**Département de Tsamba Magotsi (Fougamou)**

Au cours de la mission de sensibilisation des populations villageoises, l’équipe en a profité pour recueillir des informations sur l’exploitation forestière illégale dans huit (08) villages. Il a donc été constaté au village **Kouagna** que bien tout semble bien se passer, le fermier aimerait un arrangement pour revoir la mercuriale avec la communauté. Or, la communauté n’est pas d’accord et aurait reçu des conseils de l’administration des eaux et forêts à ce sujet.

A **Mandilou** tout comme à **Moukabou**, les informations reçues font état de l’arrêt des activités de la société Exploitation Forestière Quentin (EFQ) depuis 2017 depuis le passage d’une mission de la direction générale des forêts, il y a quelques mois. Par contre à **Oyénano**, il existe quelques problèmes sur la gestion de la forêt communautaire. Le fermier de la société Setrab Africa aurait établi un avenant dans lequel il aurait unilatéralement fixé les prix d’achat du bois à la communauté, malgré la mercuriale édictée par le Ministère en charge des forêts.

A **Mamiengué**, les informations font état de certains problèmes sur la gestion de la FC. Depuis près de trois mois que l’exploitation en grumes et en sciage de long a commencé, 667 m3 déjà évacué soit 18 grumiers d’Okoumé, de Padouk, d’Ovang-kol et de Beli. Deux problèmes se dégagent. Les employés n’ont pas de salaire depuis deux (02) mois car le fermier ALPHA PRODUCTION n’a pas de pointeur cubeur et la communauté n’aurait aucune connaissance du volume de bois scié évacué sur semi-remorque d’après le président de l’association Diambu-Gamangu (Ismael MASSOUSSA). Il y a également la question de l’aménagement du bloc mis en exploitation qui n’a pas été fait correctement malgré la somme de 6 350 000 fcfa déboursées au pro-aménagement pour les inventaires multi ressources.

A **Kessi**, un parc de rupture a été découvert à quelques kilomètres de la route nationale 1 sur lequel nous avons dénombré près de 54 rondins de grumes d’essences diverses (Ebiara, Ovang-kol, Okoumé, Movingui, Padouk, Tali). Ce parc est la propriété de la Société Tali Bois (STB) qui n’est plus en activité. Ce bois aurait été coupé hors assiette annuelle de coupe 2019 et cela a été découvert par la Directeur Provincial de la province de Ngounié des eaux et forêts qui aurait même sanctionné la société. A Petit Odavo, il n’y a pas d’activités d’exploitation forestière décelée pour le moment. Néanmoins, un projet de forêt communautaire serait est en cours.

**Au cours de cette mission de sensibilisation dans la province de la Ngounié, au total, (11) villages ont été visités dans cette mission :**

# 6. Communication

Indicateurs :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de pièces publiées | 0 |
| Télévision | 0 |
| Internet | 0 |
| Presse écrite | 0 |
| Radio | 0 |

Au cours du mois de mai 2020, le projet ALEFI n’a produit aucune pièce médiatique. Les anciens articles sont disponibles sur plusieurs médias, et notamment sur le site Internet, la page Facebook et la chaine YouTube du projet.

Website: <http://www.conservation-justice.org/CJ/>

Facebook: <https://www.facebook.com/Conservation-Justice-163892326976793/>

YouTube: <https://www.youtube.com/user/ConservationJustice>

# Relations extérieures

Indicateurs :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de rencontres | 21 |
| Suivi de l’accord de collaboration  | 13 |
| Collaboration sur affaire | 00 |

Des autorités administratives et judiciaires ont été rencontrées à Libreville et à Fougamou par les juristes et l’assistant à la Coordination de la zone Sud. Il s’agit de : Le Directeur Général Adjoint des forêts, le Directeur des études du ministère Eaux et Forêts, le Directeur du commerce des produits cynégétiques. Il y a également eu une rencontre avec le Procureur de la République près le tribunal de première instance de Libreville du tribunal spécial en charges des affaires forestières et fauniques, avec le commandant de la police judiciaire de l’antenne de la province de l’Estuaire, le Préfet de Fougamou, le Conservateur sortant du Parc National de Waka et le nouveau Directeur provincial des Eaux et Forets de la Ngounié.

Cependant, les juristes du projet ont eu également de nombreux entretiens téléphoniques de maintien et de renforcement de la collaboration en ce mois de mai 2020. Ainsi, il y a eu entre autre un entretien téléphonique avec le Commandant de brigade des Eaux et Forêts et le Directeur provincial de Makokou, avec le Commandant de la police judiciaire de l’antenne de Mouila, les chefs de cantonnement des Eaux et Forêts de Moanda, Booué et Mandji nouvellement nommés.

# 7. Conclusion

En définitive, le projet RALFF (ALEFI) a enregistré pour le mois de mai 2020, une mission de sensibilisation et d’enquêtes forestières effectuée par l’équipe Sud basée à Mouila, dans la province de la Ngounié. Au cours de laquelle, onze (11) villages ont été visités. Il s’agit de : Tsangui, Eshinga, Moussambou, Mandilou, Moukabou, Oyénano, Mamiengué, Késsi, Petit Odavo, Kouagna et Ndougou. A cela s’ajoute deux investigations menées dans la zone périphérique des villages Tsangui et Kessi, où les bois abandonnés appartenant respectivement aux sociétés SHV, MTT et Tali Bois ont été découvert, mais que les responsables auraient été sanctionnés par la Directeur Provincial de la province de Ngounié avec des amendes transactionnelles.

D’une manière générale, la gestion des forêts communautaires cause de nombreux problèmes au sein des communautés villageoises. A cela s’ajoute le problème du non respect du plan d’aménagement dans certaines concessions forestières.